

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 OCTOBRE 2007

L'an deux mille sept, le Trente et Un Octobre à Dix Neuf Heures cinq, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrice CARVALHO, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs CARVALHO, TISSIER, TOMASI, M. BIENAIME (représentant M. LETOFFE), MM. BEURDELEY, GUILBAU, SERVAIS, COSYNS, VAST, Mme GERNERMONT, M. MACHURA, Mme STALMANS, M. CANSELIET (représentant M. VERRIER) M. POLLET, M. VERSTRAETE (représentant Mme FEDASZ), MM. TASSIN, CHRETIEN, FAURE, M. BASSEVILLE (représentant M. LEROY), MM. HARRISSART, SCHMIDT, LONGUET, BEHAEGEL, M. DENIS (représentant Mme BERTRAND), M. DAMIEN, Mme MOENS, MM. PETRAZ, GOUPIL, Mme BEKHIEKH, M. CARDON, M. DELETANG (représentant M. BIONNE), MM. IODICE, CESCHINI, JESPIERRE, Mme BOYENVAL, MM. BOUVIGNIES, PILORGE, VENDITTI, LEROY.

ETAIENT EXCUSES :

M. RAJAONARIVELO, Mmes DRELA, BERLEUX, MM. GERARD, FLAMANT, Mme GOUBET, M. ORRIERE, Mme KONATE-MARTIN, M. DUBOIS.

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Monsieur LEFEVRE Stéphane, Directeur Général, Mme ALMY, Adjoint Administratif Principal.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame BEKHIEKH

Après appel nominal, les conditions de quorum étant remplies ...

Monsieur CARVALHO met à l'approbation du Conseil Communautaire le Procès-Verbal de la séance du 25 Septembre 2007.

Le Procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 25 Septembre 2007 est adopté à l'unanimité.



Administration Générale – Finances

➤ Décision Budgétaire Modificative n°2

A la demande de Monsieur CARVALHO, Président, Monsieur LEFEVRE, Directeur Général expose qu'une modification est proposée suite à la constatation sur circulaire préfectorale de l'éligibilité de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) au Fonds de Compensation pour la T.V.A. (FCTVA). Les services de la Communauté de Communes ont pris contact avec les services du Préfet et il en ressort que la dépense, même si elle est éligible à la FCTVA, ne peut donner lieu à la recette correspondante car elle a été réalisée en section de fonctionnement.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Communautaire, les modifications budgétaires annexées à la Décision Budgétaire Modificative afin d'intégrer la dépense en section d'investissement. La recette, ainsi obtenue, sera de l'ordre de 26 000 Euros. Cette recette ne pouvant être demandée avant validation du SCOT, elle ne sera inscrite que lors du budget primitif 2008.

Monsieur LEFEVRE commente les divers documents projetés et notamment la vue d'ensemble de la Section de Fonctionnement et de la Section d'Investissement.

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, après avoir examiné les propositions par des vues d'ensemble en fonctionnement et en investissement et détaillées par lignes budgétaires, à l'unanimité, **APPROUVE** les propositions de virement et d'ajustement de crédits.

➤ Délégation au Bureau Communautaire

Monsieur CARVALHO, Président, expose, que pour ne pas retarder le lancement des travaux pour la réalisation du point d'informations culturelles et touristiques à CHIRY OURSCAMP, il est proposé au Conseil Communautaire de donner délégation au Bureau Communautaire conformément à l'article L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales pour valider le choix de la commission d'appel d'offres compétente qui s'est réunie les 24 Octobre et 5 Novembre prochain et autoriser Monsieur le Président à signer le marché après appel d'offres pour la réalisation des travaux du point d'informations culturelles et touristiques à CHIRY OURSCAMP.

Le Bureau Communautaire a émis un avis favorable.

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **DELEGUE** au Bureau Communautaire, l'attribution suivante :

* Dévolution du marché de travaux du point d'informations culturelles et touristiques à CHIRY OURSCAMP.

Voirie

➤ **Gravillonnage 2008 : demande de subvention**

Monsieur GUILBAU, Vice-Président, délégué à la Voirie, expose que, le Bureau Communautaire a émis un avis favorable au programme de gravillonnage 2008 en fonction des demandes des différentes communes à savoir : CAMBRONNE LES RIBECOURT, CHEVINCOURT, LONGUEIL-ANNEL, MACHEMONT, MELICOCQ, RIBECOURT-DRESLINCOURT, VANDELICOURT.

La demande de subvention correspondante au titre de l'année 2008 devra être transmise au Conseil Général.

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet de programmation 2008 des travaux de voirie, **SOLLICITE**, pour parfaire le financement en complément des fonds propres, l'aide financière du Département et **CHARGE** Monsieur le Président de transmettre les dossiers relatifs au programme 2008 et toutes pièces annexes à Monsieur le Président du Conseil Général.

Tourisme

➤ **Cité des Bateliers : tarifs entrée du Musée**

Monsieur le Président expose que le Comité Départemental du Tourisme de l'Oise envoie chaque mois une « newsletter » (lettre d'informations touristiques appelée « Oiselle ») par e-mail à quelques 4 000 abonnés. A l'intérieur de ce courrier électronique se trouvent de nombreuses informations et manifestations sur le tourisme du Département. Ainsi, pour le mois de novembre, Le Comité Départemental du Tourisme de l'Oise désire ajouter les visites guidées par d'anciens marins chaque dimanche à 15 heures en novembre. La seule condition que demande le Comité Départemental du Tourisme de l'Oise est de permettre aux internautes qui impriment cette lettre et qui se présentent au musée un dimanche à 15 heures de bénéficier d'un tarif réduit (3,80 Euros au lieu de 5,30 Euros).

Cette réduction répond à un besoin de fréquentation de la Cité des Bateliers en période hivernale.

Internet est un outil de communication et de promotion de plus en plus important et de plus en plus utilisé. Des visiteurs parisiens sont venus faire quelques réflexions concernant un site au succès toujours grandissant appelé : www.billetreduc.com.

Ce site propose d'héberger gratuitement des informations touristiques sur la Cité des Bateliers (photos, descriptif, adresse, téléphone), en échange d'une proposition de réduction comme par exemple, 3,80 Euros au lieu de 5,30 Euros. Les internautes appelleront donc un numéro surtaxé pour obtenir un code, qui leur permettra d'imprimer un coupon, qu'ils présenteront à la Cité des Bateliers pour obtenir des entrées à prix réduit.

Le Bureau Communautaire a émis un avis favorable quant à la mise en place d'un tarif réduit à 3,80 Euros pour les abonnés de la newsletter du Comité Départemental du Tourisme de l'Oise et pour les internautes qui ont réservé leur billet d'entrée pour le Musée sur le site « billetreduc.com ».

Monsieur BOUVIGNIES demande s'il n'y a pas de risque de falsification des billets par le biais du site Internet.

Monsieur CARVALHO lui précise que les visiteurs présentent un coupon de réduction et qu'ils paient l'entrée au Musée.

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** ces propositions et **FIXE** à 3,80 Euros le billet d'entrée à tarif réduit pour les abonnés de la newsletter du Comité Départemental du Tourisme de l'Oise et pour les internautes qui ont réservé leur billet d'entrée pour le Musée sur le site « billetreduc.com ».

Service à la population

➤ **Adhésion au Syndicat Mixte des Transports de l'Oise : approbation des statuts et désignation des représentants**

Monsieur TOMASI, Vice-Président délégué à l'Habitat – Cadre de Vie, expose que, par délibération du 25 Septembre dernier, le Conseil Communautaire a décidé d'adhérer au Syndicat Mixte des Transports de l'Oise.

Ce dernier a pris contact avec la Communauté de Communes des Deux Vallées afin de compléter notre première délibération par l'adoption des statuts du Syndicat Mixte des Transports de l'Oise et la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour siéger au Conseil Syndical.

Le Bureau Communautaire a émis un avis favorable pour l'adoption des statuts du Syndicat Mixte des Transports de l'Oise et propose de nommer Monsieur TOMASI comme représentant titulaire et Madame GENERMONT comme représentante suppléante.

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** les statuts du Syndicat Mixte des Transports de l'Oise et **DESIGNE** Monsieur TOMASI comme représentant titulaire et Madame GENERMONT comme représentante suppléante.

Développement Economique

➤ **Programmation FRAPP 2007 : modifications**

Monsieur BEURDELEY, Vice-Président délégué à la Culture, Animation, Sports, Loisirs expose qu'une modification, sans conséquence financière pour la Communauté de Communes, doit être apportée à la programmation FRAPP 2007. En effet, l'opération « extension du gymnase Paul Eluard à NOYON » n'est pas éligible au FRAPP et la Communauté de Communes du Pays Noyonnais propose de transférer cette subvention sur une autre opération « la construction du stade d'athlétisme ».

Le Bureau Communautaire a émis un avis favorable à la modification de la programmation FRAPP 2007.

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** la modification de la programmation FRAPP 2007 et **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant et tout document s'y rapportant.

➤ **Terrains des étangs de LE PLESSIS BRION : FRAPP 2008 – demande de dérogation pour commencement anticipé**

Monsieur CARVALHO, Président expose que des crédits ont été ouverts dans la décision budgétaire modificative n° 2 pour provisionner l'éventuel achat des étangs du PLESSIS BRION. Si une suite favorable était donnée à ce projet, une subvention FRAPP serait demandée en 2008 pour le financer.

Si la vente intervient avant la fin de l'année ou en début 2008, il est nécessaire de demander une dérogation pour commencement anticipé au Conseil Régional afin de ne pas perdre le bénéfice de la subvention FRAPP.

Le Bureau Communautaire a émis un avis favorable.

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **SOLLICITE** le Conseil Régional pour obtenir une dérogation pour commencement anticipé.

Questions diverses

➤ **Voeux 2008**

Monsieur CARVALHO indique à l'assemblée que les vœux de la Communauté de Communes auront lieu le Vendredi 4 Janvier 2008 à la Salle Marius Leclerc à LONGUEIL-ANNEL.

➤ **Bureau Communautaire et Conseil Communautaire**

Monsieur CARVALHO rappelle que le Bureau Communautaire initialement prévu le Mardi 27 Novembre est reporté au Jeudi 29 Novembre et le Conseil Communautaire du 11 Décembre est reporté au 18 Décembre 2007.

La séance est levée à 20 H.10.